



République Française  
Département de la Marne  
Mairie Tours-sur-Marne

**ARRÊTÉ N°A2025\_175**

**PORTANT FERMETURE DU STADE**

**Le Maire de la commune de Tours-sur-Marne,**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L2213-2, L2213-1, L2213-4 et L2214-4,

Considérant qu'il convient de prendre les mesures nécessaires pour la réfection du terrain du stade de football de Tours-sur-Marne,

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : En raison de la préservation du terrain de football de Tours-sur-Marne, celui-ci sera fermé du 26/11/2025 au 15/02/2026.

**Article 2** : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.  
Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigade de Gendarmerie d'AY
- Sporting Club de la Côte des Noirs
- Archives

Fait à TOURS-SUR-MARNE, le 27/11/2025

Le Maire,  
JM GODRON

